



Nous avons reçu à l'Assemblée Générale du samedi 22 février 2025 après-midi, M. Boisquillon Christophe, Directeur de CENTRAL PHARMA LOGISTICS, distributeur en gros de médicaments vétérinaires, spécialisé abeilles depuis 2010.

Il est venu présenter sa gamme de traitement anti-varroa. Il existe 2 catégories :

- Les traitements conventionnels
- Les traitements biologiques.



### Christophe BOISQUILLON - Directeur

Christophe est d'abord un apiculteur amateur depuis 1976, défenseur de l'Abeille, de son environnement et de l'apiculture.

En 1985 Christophe intègre l'INRA de Bures sur Yvette, à la station de recherches sur les insectes sociaux. Il s'occupe de l'informatisation et l'expérimentation de la dernière manipulation d'électrophysiologie, du professeur Remy CHAUVIN, sur les bourdons et abeilles, dans le but de tester les réactions aux différentes phéromones.

Il effectue ensuite les tests de molécules anti-varroa à l'INRA de Colmar, à la demande de l'ITAPI sous la direction de Raymond BORNECK, en reprenant la manipulation de Yves LE CONTE.

En 2000 il ouvre le magasin de matériel apicole L'Abeille de Provence, dans le var, puis en 2010 il crée la société Central Pharma Logistics et s'oriente vers la distribution de médicaments vétérinaires spécialisés abeilles.



## TRAITEMENTS CONVENTIONNELS

Produit	<b>APITRAZ 25 cm ou 30 cm</b>	<b>APIVAR</b>	<b>APISTAN</b>	<b>BAYVAROL</b>
AMM	FR /V9587316 5/2015 du 05/11/2015	FR/V/3653206 7/1995 du 21/04/1995	FR/V/2269949 9/1989 du 15/02/1989	FR/V/9781866 7/2017 du 17/05/2017
Substance active	500 mg d'Amitraz par lanière	500 mg d'Amitraz par lanière	800 mg Tau – Fluvalinate (Pyréthroïde) par lanière	3.6 mg de Fluméthrine (Puréthrianoïde) par lanière
Présentation	Lanières souples de 25 cm (ruches divisibles) ou 30 cm (ruches Dadant)	Lanières de 20.5 cm semi- rigides	Lanières souples	Lanières
Unité de vente	Sachet de 10 lanières pour traiter 5 ruches	Sachet de 10 lanières pour traiter 5 ruches	Sachet de 10 lanières pour traiter 5 ruches	Boîte de 20 lanières pour traiter 5 ruches
Mode d'action	Neurotoxique par contact conduisant à la paralysie	Neurotoxique par contact conduisant à la paralysie	Par contact	Par contact
Posologie	2 lanières par ruche entre 2 cadres près du couvain	2 lanières par ruche entre 2 cadres près du couvain	2 rubans par ruche entre 2 cadres près du couvain	4 lanières par ruche entre 2 cadres près du couvain
Durée de traitement	En l'absence de couvain ou lorsqu'il est à son plus faible niveau En présence de couvain : 10 semaines	En l'absence de couvain ou lorsqu'il est à son plus faible niveau En présence de couvain : 10 semaines	6 à 8 semaines	4 à 6 semaines
Période conseillée	Avant les miellées de printemps et après la dernière miellée (fin d'été/ automne)	En absence de hausses, avant les miellées de printemps et après la dernière miellée (fin d'été/ automne Remplacer les cadres de corps tous les 3 ans	Peut être utilisée toute l'année. Pour plus d'efficacité, au printemps avant la première miellée ou à l'automne après la récolte de miel	Peut être utilisé toute l'année. Pour plus d'efficacité, à la fin de l'été après la récolte de miel.
Conservation	25 °C	30 °C	/	/

## TRAITEMENTS BIOLOGIQUES

Produit	API-BIOXAL	APIGUARD	APILIFE VAR	CALISTRIP BIOX	OXYBEE	THYMOVAR	VARROMED
AMM	FR/V/1748622 6/2015 du 14/08/2015	FR/V/8103006 4/2001 du 21/12/2001	FR/V/9352576 9/2009 du 28/01/2010	FR/V/3764272 3/2024 du 22/11/2024	EU/2/17/216/001- 002 du 01/02/2018	FR/V/8902611 9/2007 du 12/01/2007	EU/2/16/203/001 du 02/02/2017
Substance active	632.7 mg d'Acide Oxalique (soit 886 mg d'acide oxalique dihydraté) par gramme d'Apibioxal	0.25 g de Thymol par gramme d'Apiguard	Thymol – Huile Essentielle d'Eucalyptus – Camphre - Lévomenthol	4.6 g d'Acide Oxalique (soit 6.44 g d'acide oxalique dihydraté) par lanière	25 g d'Acide Oxalique (soit 35g d'acide oxalique dihydraté)	15 g de Thymol	44 mg/ml d'Acide Oxalique dihydraté – 5 mg/ml d'acide formique
Présentation	Poudre	Gel en barquette	Plaquettes	Lanière	Solution	Plaquette	Solution prête à l'emploi
Unité de vente	Sachet de poudre de 35 g, de 175 g ou de 350 g	Boite de 10 barquettes de 50 g pour traiter 5 ruches ou seau de 3 kg pour traiter 30 ruches	Sachet de 2 plaquettes	Sachet de 10 lanières pour traiter 5 ruches	Boîte de 2 sachets de 125 g de poudre à mélanger dans un flacon de 750 g de solution d'Acide Oxalique	Double sachet de 5 plaquettes	/
Mode d'action	Par contact et inhalation	Par contact 1/3 et par inhalation 2/3	Par contact	Par contact	Par contact	Par contact et inhalation	Par contact et trophallaxie
Posologie	Par dégouttement : 5 ml de préparation par inter-cadre, dose maximale de 50 ml par ruche	2 applications successives de 50 g de gel à 2 semaines d'intervalle avec chambre	1 plaquette fragmentée en 3 ou 4 morceaux par ruche sans hausse tous les 7 jours pendant 4	2 lanières par ruche entre 2 cadres	Par dégouttement 5 à 6 ml par inter-cadre, dose maximale de 54 ml par colonie. La dispersion doit	Ruche à 1 corps : 1 plaquette pour la première application, 1 plaquette pour	Dégouttement en inter-cadre : entre 15 ml à 45 ml selon la taille de la colonie

	Maximum 2 traitements par an Par sublimation : 2.3 g par ruche en une seule administration Maximum 1 traitement par an	d'évaporation	semaines consécutives Fragmenter la plaquette en 4 morceaux équivalents à placer en périphérie du nid à couvain		être chaude (entre 30 °C et 35 °C) durant l'application.	la 2 <sup>ème</sup> application Ruche à 2 corps : 2 plaquettes pour la première application, 2 plaquettes pour la 2 <sup>ème</sup> application	
Durée de traitement	/	4 semaines, 2 traitements par an au maximum	4 semaines, maximum 1 fois par an	6 semaines	En absence de hausse, 1 fois par an	Après la miellée et lorsque les températures journalières maximales sont comprises entre 20 °C et 25 °C.	Une ou plusieurs applications selon la saison
Période conseillée	Administrer le traitement sans les hausses Hiver et/ou printemps été en absence de couvain	Au printemps avec une température supérieure à 15 °C et /ou après la dernière miellée à la fin de l'été.	A la fin de l'été, avec une température extérieure comprise entre 20 °C et 25 °C, après la dernière miellée quand le nombre d'abeilles dans le couvain diminue.	En dehors des miellées et lorsque les abeilles sont actives, lorsqu'elles ne forment pas la grappe hivernale	1 application l'hiver ou le printemps-été, en l'absence de couvain.	1ere application durant 3-4 semaines puis renouveler l'opération.	Toute l'année
Conservation	/	30 °C	25 °C		Entre 2 °C et 8 °C après mélange	30 °C	25 °C

## **PLAN DE LUTTE INTEGREE**

**Ensemble de modes opératoires satisfaisant à la fois aux exigences sanitaires, écologiques, toxicologiques et économiques en réservant la priorité à la mise en œuvre des options naturelles et en respectant les seuils de tolérance.**

**Ce qui implique une surveillance des niveaux d'infestations régulière et périodique afin d'avoir une réponse rapide et adaptée.**

**Cela inclus, lorsque cela est possible, les opérations biodynamiques telles que :**

- Elimination du couvain de mâle, favorisé par la pose d'un cadre de hausse dans le corps de ruche si ruche Dadant et d'un demi-cadre si ruche Langstroth,
- Encagement de la reine, pour faire baisser la quantité de couvain operculé,
- Elimination des varroas par le chauffage du couvain en étuve.